

COMPTES RENDUS

-

Belin | « [Annales de démographie historique](#) »

2002/1 n° 103 | pages 213 à 236

ISSN 0066-2062

ISBN 2701131014

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-Annales-de-demographie-historique-2002-1-page-213.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

COMPTES RENDUS

Sophie DELAPORTE, **Gueules cassées. Les blessés de la face de la Grande Guerre**, Paris, Noesis, 2001, 230 p. (préface de Stéphane Audoin-Rouzeau).

Riche idée que de procéder à la réédition des *Gueules cassées. Les blessés de la face de la Grande Guerre*. Publié initialement en 1996, l'ouvrage de Sophie Delaporte issu d'un travail universitaire d'une remarquable qualité, avait depuis suscité et inspiré le succès littéraire de *La chambre des officiers* de Marc Dugain porté à l'écran par François Dupeyron en 2001. C'est donc un livre déjà bien connu et reconnu qu'il s'agit de présenter à nouveau en insistant sur son caractère pionnier qui en fait toute l'originalité dans l'historiographie de la Grande Guerre.

La forme, tout d'abord : en s'intéressant autant aux défigurés de la guerre moderne qu'à leur devenir, leur postérité, leur investissement dans la vie associative, Sophie Delaporte dilate le champ d'étude traditionnel de la Grande Guerre en insistant sur son legs, sur le douloureux sillon de douleur qu'elle a imprimé dans la société française. Le sujet, ensuite : sur les 2 800 000 blessés de 1914-1918, qui n'ont guère retenu l'attention des historiens, les milliers de « gueules cassées » forment une catégorie à part, oubliés parmi les oubliés. En effet, hormis l'hommage réservé par N. Roubaud et R.-N. Bréhamet au colonel Picot, le fondateur de l'association des « gueules cassées » (N. Roubaud, N.-R. Bréhamet, *Le colonel Picot et les gueules cassées*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1960), ces hommes définitivement marqués par la guerre sont restés inaperçus, « invisibles », dans l'histoire sociale si ce n'est pour leurs contemporains au point que l'on ne peut manquer de s'interroger sur cette étonnante invisibilité, sur le silence du témoignage – des « gueules cassées » et de leur famille y compris – et sur les failles de la mémoire collective. Pourtant,

les blessés de la face ont eu l'honneur d'encadrer la cérémonie des signatures du traité de Versailles, rappelant physiquement, par leur seule présence, l'horreur de la guerre. De même, autre manifestation de considération, le dixième des bénéfices de la Loterie nationale fut alloué à leur association, qui est toujours propriétaire aujourd'hui de 9 % des actions de la Française des jeux.

Mais l'originalité de l'approche de Sophie Delaporte est aussi de s'attacher à l'étude d'une limite historique : celle de la souffrance. À côté de l'aspect technique de la prise en charge des blessés sur le champ de bataille, de la formation des centres maxillo-faciaux et des efforts d'inventivité d'un corps médical confronté à des blessures inhabituelles, la description des tentatives – plus ou moins réussies – de reconstruction des visages s'accompagne d'une analyse de la reconstruction des identités. Cette partie consacrée aux angoisses, aux solidarités et à la détresse des « gueules cassées » ou des « baveux » est tout simplement remarquable. Les sources, provenant des archives du Service de santé, conservées au Val-de-Grâce, quasi ignorées jusqu'ici, et de témoignages individuels et inédits d'une grande humanité pour ne pas dire bouleversants, tel celui de l'infirmière Henriette Rémi, sont ici brillamment utilisées. Cependant, malgré le cadre protégé des services médicaux spécialisés qui ont joué, en quelque sorte, un rôle de tampon avec le monde extérieur, le long travail de réadaptation et d'acceptation de soi n'a, semble-t-il, pas été totalement achevé. La difficulté d'affronter la société, d'exhiber un visage défiguré, a conduit les gueules cassées à se réfugier au sein de leur association, à vivre entre camarades ayant en partage le même traumatisme, à se retrancher du monde et de l'insupportable regard des autres, en se repliant sur les domaines de Moussy-le-Vieux (Seine-et-Marne) et du Coudon (Var) acquis

respectivement par l'association en 1927 et 1934. C'est sans doute dans ce repli qu'il faut chercher les raisons de l'effacement des « gueules cassées » dans la mémoire nationale de la guerre. Depuis 1940, l'association s'est ouverte aux blessés faciaux des autres guerres et, si les effectifs ont fondu, passant de 10 000 à l'issue de la guerre à 3 000 aujourd'hui, son existence, sa vitalité et ses références, alors même que les anciens combattants de 1914 ont disparu, témoignent de la pérennité de l'effroyable legs du premier conflit mondial.

Pour conclure, soulignons que cet ouvrage de Sophie Delaporte ouvre un nouveau champ de recherche : après sa thèse sur le discours médical pendant la Grande Guerre soutenue à l'Université de Picardie en 1999 et la fondation d'un groupe d'étude « Guerre et médecine » en avril 2002, on peut considérer *Les blessés de la face de la Grande Guerre* comme un livre précurseur, annonciateur de fructueux défrichements et de futures synthèses.

Jean-Yves LE NAOUR

Susan R. GRAYZEL, **Women's Identities at War. Gender, Motherhood, and Politics in Britain and France during the First World War**, Chapel Hill and London, University of North Carolina Press, 1999, 334 p.

Le pouvoir de porter les armes reconnu aux seuls hommes fait de la guerre un moment particulier où la différence des sexes est la plus marquée et la plus évidente. C'est donc à partir de ce lieu idéal d'étude des rôles féminins et masculins que Susan Grayzel propose une histoire de l'identité féminine dans la Première Guerre mondiale, et ce dans la droite ligne des *gender studies*. Le sujet n'apparaît pas comme nouveau au premier abord ; il a déjà été profondément exploré outre-Manche et outre-Atlantique, de Margaret Higonnet (*Behind the Lines. Gender and the two World Wars*, New Haven, Yale University Press, 1987) à Mary-Louise Roberts (*Civilization without Sexes. Reconstructing Gender*

in Postwar France, 1917-1927, Chicago, Chicago University Press, 1994) en passant par Susan Kent (*Making Peace. The Reconstruction of Gender in Interwar Britain*, Princeton, Princeton University Press, 1993) entre autres, sans oublier en France les travaux de Françoise Thébaud (*La femme au temps de la guerre de 14*, Paris, Stock, 1986). Pourtant, l'ouvrage de Susan Grayzel est original à plus d'un titre et constitue une contribution considérable à l'histoire de la mobilisation sociale à caractère total qu'a marquée la Première Guerre mondiale. En réalisant une histoire sexuée de la mobilisation en France et en Grande-Bretagne, c'est-à-dire une étude de l'engagement des femmes dans l'effort de guerre jusque dans leur identité la plus intime, Susan Grayzel interroge les normes et les comportements qui ramènent constamment les femmes vers la maternité. La victoire se joue aussi à l'arrière dans l'accomplissement par les femmes de leur fonction procréatrice, de leur devoir d'engendrer de futurs soldats. Et si l'histoire comparée à laquelle se livre l'auteur amène à nuancer et à différencier les deux expériences anglaise et française, la première portant plus l'accent sur la « qualité », la seconde sur la « quantité » étant donné l'atonie démographique de la France et sa phobie de la dénatalité, la maternité y est, dans les deux cas, un objet central qui nourrit l'angoisse des contemporains à l'égard des comportements déviant de la mission naturelle et patriotique des femmes. En effet, la maternité, sa protection et son encouragement, son utilisation dans la dénonciation de la barbarie allemande dans le cas des enfants nés des viols de l'invasion, conduisent à une réflexion sur le travail des femmes, la nécessité de le concilier avec la repopulation, la sexualité sans but pro-créatif, la reconnaissance de la citoyenneté pleine et entière des femmes ou encore les formes du deuil et de la commémoration. Même les dissidentes, les féministes pacifistes comme Hélène Brion, opposent à la maternité militarisée au service de la guerre, la maternité pacifiste en présentant des femmes naturellement contre la guerre et la mort puisque

réceptacles de la vie. Ce faisant, et tout en souhaitant s'affranchir du modèle partagé par le plus grand nombre, elles ramènent en fait, elles aussi, les femmes à leur fonction procréatrice. Enfin, cette histoire de la mobilisation des femmes et de leur corps conduit à une ample révision de la traditionnelle division géographique et culturelle de la guerre entre un avant masculin et un arrière féminin. Elle lui tord le cou en montrant que les formes d'engagement sont diverses, que les fronts sont multiples mais que tous, hommes et femmes, sont dans la guerre et font la guerre.

Jean-Yves LE NAOUR

Thierry HARDIER, Jean-François JAGIELSKI, **Combattre et mourir pendant la Grande Guerre**, Paris, Imago, 2001, 375 p.

Heureuse et riche idée que de réaliser une histoire culturelle du combat et de la mort pendant la Première Guerre mondiale. En effet, les historiens qui ont consacré leurs recherches à l'histoire de la mort et de ses représentations – de Philippe Ariès à Michel Vovelle –, ont négligé l'originalité des conflits mondiaux du *xx^e* siècle qu'efface sans doute le prisme du « temps long ». C'est donc en héritiers que se présentent Thierry Hardier et Jean-François Jagielski. Malheureusement, leur tentative est décevante. Le choix des auteurs pour une histoire de la mort réalisée dans les limites géographiques de l'Aisne et de l'Oise est surprenant et mal justifié, mais la plus grande des incohérences réside certainement dans la structure de l'ouvrage qui juxtapose le combat et la mort : le premier chapitre est consacré en effet à une histoire militaire et tactique particulièrement désuète où sont comptés le nombre des canons employés pour chaque offensive, le nombre d'obus utilisés, de mitrailleuses en action, et où est retracée l'évolution du front jour par jour, heure par heure. On est bien loin de l'anthropologie de la guerre que Thierry Hardier et Jean-François Jagielski laissaient entendre dans leur introduction. Obsédés par la quantification et la classification des types de mort, des engins de

mort, des visions de la mort, les auteurs transforment leur ouvrage en un catalogue ennuyeux, un simple travail de compilation de témoignages qui, extrêmement nombreux et intéressants par ailleurs, ne sont qu'insuffisamment exploités. Bref, en dépit de recherches fructueuses, ce livre manque de sens.

Jean-Yves LE NAOUR

Jean-Yves LE NAOUR, **Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français durant la Grande Guerre**, Paris, Aubier, 2002, 411 p.

Tiré d'une thèse de doctorat récemment soutenue à l'Université de Picardie, ce livre est une contribution stimulante à l'étude de la culture de guerre à la française et à cette histoire de la souffrance intime, décisive pour la compréhension de l'expérience du premier conflit mondial, et pourtant encore presque tout entière à écrire.

En 1914, la guerre-croisade se saisit des corps, des âmes sans ignorer les désirs et les émotions. Jean-Yves Le Naour montre comment, en particulier pendant les premiers mois du conflit, l'épreuve a été investie d'une fonction moralisatrice : la souffrance collective et individuelle ouvrirait la voie à une rédemption, conçue en termes religieux, et à une régénération de la race corrompue, dans sa substance biologique et morale, par les plaisirs et les vices. Ces représentations, présentes bien au-delà des seuls cercles conservateurs, se sont heurtées au scepticisme de certains milieux (féministes, socialistes) mais surtout elles sont venues se briser sur la réalité de la guerre et des comportements individuels : la tranchée n'était pas hygiénique, les unions, garanties de cette régénération, sont retardées, la prostitution se développe. Elles ont cependant durci la définition normative des mœurs et des comportements sexuels ainsi que la prescription sociale des rôles sexués. Les femmes impliquées dans l'effort de guerre sont admirées mais aussi rapidement suspectées d'immoralité. Soustraites à la

tutelle des hommes, elles transgressent la règle du partage sexuel des fonctions ; or, le triomphe des familialistes leur assigne un seul rôle « moral, naturel et patriotique » (p. 121) : enfanter. La saignée démographique et l'angoisse d'une société féminisée confortent les tenants d'une politique nataliste et moralisatrice : l'après-guerre voit l'interdiction de la propagande néomalthusienne, la répression accrue de l'avortement. Les dispositions légales font signe : la régénération tant espérée n'a pas eu lieu.

La culture morale et sexuelle de guerre est en effet minée par un paradoxe : l'espérance moralisatrice alimente de puissantes angoisses de démoralisation. Syphilis et prostitution exposeraient plus que jamais le corps national à perdre ses qualités – biologiques, morales et patriotiques dans le même mouvement – et à subir des modifications pathologiques altérant irrémédiablement ses fonctions. Face à ces dangers qui exposent la nation à la défaite, sur les fronts extérieur et intérieur, et à la déchéance, médecins et militaires proposent des réponses prophylactiques : le « dispensaire antivénérien » et le bordel militaire. Si, dès avant 1914, le discours médical avait érigé l'hérédité syphilitique en péril racial majeur, désormais l'État se préoccupe de surveiller et de soigner les malades, de renforcer le contrôle des prostituées, dans l'espoir d'éradiquer le péril vénérien. L'armée a constitué le laboratoire de la prophylaxie autoritaire : en janvier 1916 est instituée la visite bimensuelle des mobilisés et dans le courant de l'année les centres spécialisés sont généralisés. Si la tentation d'appliquer ces pratiques coercitives à la société civile s'est exprimée, ce sont finalement la médicalisation et la responsabilité individuelle qui l'emportent. Cette mutation sanitaire et morale, tardivement et difficilement acquise, laisse cependant presque intacte l'opprobre attaché à la maladie vénérienne et à son porteur. Alors que la guerre favorise la prostitution, la « fille de nocés », incarnation de la morbidité vénérienne et de la trahison patriotique – elle espionne et épuise le poilu –, est soumise

à un contrôle de plus en plus rigoureux qui demeure pourtant incapable d'endiguer le phénomène. Les réflexions développées par les médecins, qui privilégient l'idée d'un contrôle applicable à toute femme entretenant un commerce sexuel autre que conjugal, témoignent de la tentation de généraliser une police sanitaire inquisitrice. La norme dominante demeure en effet celle de la moralisation, de la contention des désirs et du primat moral de la chasteté : autant de notions au cœur de l'instruction hygiénique et prophylactique dispensée au soldat. Mais faute de pouvoir obtenir une parfaite obéissance à cette discipline sexuelle, l'institution militaire autorise en mars 1918 la création de bordels militaires. Point ultime de la tendance réglementariste, cette organisation publique de la prostitution militaire est sous-tendue par un souci hygiénique et moralisateur. Jean-Yves Le Naour montre que l'occupant allemand a manifesté des angoisses et des préoccupations symétriques, radicalisées par la situation de conquête. Les développements, parfois un peu rapides, consacrés à l'action prophylactique de l'armée allemande signalent cependant une lacune : il nous manque une histoire de l'occupation des régions envahies dégagee des images convenues (l'efficacité de l'armée d'occupation) et ouverte à l'interrogation sur les enjeux, imaginaires plus que matériels, cristallisés, de part et d'autre de la ligne du front, par ces territoires et leurs populations, lieux de l'optimum guerrier.

Construire cette société idéale, régénérée par la guerre, que promettait l'eschatologie de guerre, exige la fidélité parfaite des femmes françaises qui se doivent à leur époux et à leur patrie. La rigidité accrue des normes morales renforce le contrôle social exercé sur les comportements individuels et aggrave la condamnation morale mais aussi les peines légales qui, dans une claire dissymétrie sexuelle, frappent les femmes adultères. Les développements consacrés au divorce – plus fréquent, il est alors plus souvent demandé par les hommes – montrent comment la justice civile n'a pas

échappé au mouvement qui soumet presque tous les aspects de la vie collective et individuelle aux exigences de l'effort de guerre : alors qu'avant 1914, les dispositions les plus sévères du Code pénal étaient rarement appliquées, elles frappent de façon discriminante et au mépris du principe d'égalité devant la loi, les épouses de mobilisés. La guerre procède en outre à la nationalisation des amours : aimer un étranger, cette figure de l'altérité menaçante, apparaît souvent, même si cet autre est un allié, comme une forme de trahison amoureuse et patriotique alors que les hommes, membres du corps national et garant de son intégrité, consentent les plus grands sacrifices. Le travail décrit la subtile gradation de cet interdit, de la réprobation jalouse à l'interdit racial et patriotique : la condamnation des relations entre Françaises et Américains, qui a pour principal motif la concurrence amoureuse et le souci de se réserver l'accès au groupe des femmes, se mue en interdit racial dès lors que sont en cause des hommes que l'ordre colonial et les préjugés raciaux condamnent à la ségrégation et à l'infériorité. La transgression maximale est cependant incarnée par ce « contre-type démesurément grand pour (...) faire état de la force intacte du sentiment national » (p. 276) : l'amant de l'ennemi, la « femme à boches ». Son omniprésence obsessionnelle signale une collectivité en quête du rachat de cette chute – faute morale et nationale – que constituent l'invasion et l'occupation. Jean-Yves Le Naour suggère ici la complexité de l'occupation : dominée par la violence exercée contre les populations conquises – singulièrement, on le sait, contre les femmes –, elle peut aussi laisser place, selon les temps et les lieux, à une certaine banalité, voire à une forme d'intimité, dans les rapports entre occupants et occupés ; une proximité pourtant irrémédiablement placée sous le signe de la souillure.

Le livre décrit enfin la courbe qui mène de l'« Union sacrée des sexes », nouée autour de la valorisation héroïque et virile du combattant à la « démoralisation ». Le sentiment de

celle-ci est d'autant plus aigu qu'hommes et femmes subissent une séparation physique et morale durable, que de nouveaux comportements, plus dégagés des normes morales, se diffusent et que les grandes espérances du début du conflit ont été déçues. Jean-Yves Le Naour fait place ici à une dimension rarement évoquée du vécu de guerre : la souffrance sexuelle et affective des hommes coupés du monde des femmes. La frustration nourrit l'ambivalence des attitudes : la femme intensément désirée est aussi méprisée notamment lorsque s'exprime le désir de conquête violente de la femme de l'ennemi ou lorsque la femme libre, menace pour l'identité masculine, fait l'objet d'un mépris – la vulgarité du langage est ici pertinemment analysée –, et d'une suspicion généralisée. Dans le désarroi de la fin du conflit domine le sentiment que la guerre a été, finalement, un agent de la perte ou du relâchement des valeurs morales. Les hommes observent sur eux l'effet de la brutalisation, les moralistes vilipendent les lentes évolutions sociales qui laissent place à la liberté amoureuse.

Si les termes de « totalitarisme médical » et de « dictature prophylactique » – ici réservés aux autorités allemandes – sont employés un peu hâtivement à la fin de la deuxième partie (p. 217), la conclusion avance une interprétation plus nuancée, convaincante et conforme à la démonstration d'ensemble. Le modèle du contrôle social et sanitaire total, dont la tentation, partout latente, s'exprime à la marge, ne parvient pas à s'imposer car il se heurte à des freins puissants : privilèges et éthique des médecins, conceptions religieuses, spécificité française de la construction de l'image masculine et normes juridiques qui, si elles ont parfois cédé, ont aussi souvent réaffirmé l'exigence de respect des droits de l'individu.

Cette histoire des mœurs et de la morale sexuelle en temps de guerre reflète les espérances, les souffrances et les désillusions des contemporains. On y entend massivement le discours des grands prescripteurs de

l'opinion : médecins, antipornographes, moralistes, féministes... Mais se laisse aussi percevoir, par des biais indirects, la voix des hommes et des femmes ordinaires que la guerre saisit jusque dans leur intimité. Peut-être la tonalité finale aurait-elle été un peu moins sombre si une place plus grande leur avait été laissée : lettres, carnets personnels, objets échangés auraient aussi dit les fidélités, la résistance du « front familial », l'effort partagé pour tramer cette communauté de guerre résorbant l'absence, la distance, l'écart des expériences.

Anne DUMENIL

François UBERFILL, *La société strasbourgeoise entre France et Allemagne (1871-1924)*, Strasbourg, Publications de la société savante d'Alsace, 2001, 371 p.

En dépit d'épreuves successives (le siège de la ville en août-septembre 1870 ; l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand le 9 juin 1871), la société strasbourgeoise forme un remarquable creuset dans lequel se réalise un rapprochement significatif entre la communauté des Allemands immigrés (*Altdeutsche*) et la communauté alsacienne. Dans une première partie, François Uberfill choisit donc de cerner les mécanismes de rapprochement et de fusion entre ces deux communautés de 1870 à 1914, puis, dans une seconde partie, de suivre le destin de ces familles mixtes confrontées à l'épuration française après la Première Guerre mondiale.

Le traitement d'un échantillon quinquennal des mariages entre Allemands et Strasbourgeois permet de distinguer trois périodes principales : des années de fusion limitée de 1871 à 1890, au cours desquelles les Prussiens du nord et de l'est sont exclus ; une décennie et demi de conditions optimales, de 1890 à 1905, qui se traduisent par une élévation du niveau social des mariages allemands, les familles strasbourgeoises s'ouvrant plus largement aux employés, aux professions libérales et aux classes supérieures ; enfin les années d'avant-guerre, au cours desquelles le processus de rapprochement se ralentit nettement.

Si l'on distingue les différentes catégories socioprofessionnelles, le mouvement apparaît le plus précoce dans la classe ouvrière ; il y est le plus avancé vers 1900. En revanche, pendant un demi-siècle, la bourgeoisie alsacienne et celle des *Altdeutsche* vivent repliées sur elles-mêmes et réduisent leurs rapports au minimum. Enfin, les classes moyennes, importantes par leur poids numérique et économique, présentent des attitudes contrastées. Les propriétaires, petits patrons, la petite bourgeoisie des métiers et les négociants s'ouvrent peu aux mariages mixtes à l'inverse des employés et des petits commerçants.

L'origine des immigrants allemands n'est pas indifférente. Dans l'ensemble, les Prussiens l'emportent en nombre mais ce sont les Rhénans (Badois, Wurtembergeois, Palatins, Hessois et Prussiens de Rhénanie) qui participent au creuset strasbourgeois. Géographiquement et culturellement proches des Alsaciens, les Rhénans n'ont cessé d'entretenir des rapports étroits avec eux car Strasbourg se situe au cœur des échanges de l'espace rhénan depuis le début du XIX^e siècle. Dès les années 1830, une aire matrimoniale s'était déjà constituée de part et d'autre du Rhin, notamment entre époux badois ou wurtembergeois et épouses alsaciennes. La poursuite et l'amplification de cette tendance matrimoniale après 1871 témoignent d'une continuité plutôt que d'une rupture, en dépit de l'annexion, et constituent la traduction démographique des multiples courants d'échange de l'aire rhénane.

Dans sa seconde partie, François Uberfill se propose de suivre les familles mixtes de son échantillon jusqu'en 1924 afin d'observer les caractéristiques de l'épuration menée par les Français en 1918-1919. Si près de 30 000 Allemands sont contraints de quitter Strasbourg – rappelons qu'on évaluait leur nombre à 60 000 en 1910 –, nombreux sont ceux qui ont pu néanmoins rester sur place. L'analyse croisée du fichier domiciliaire, des résultats de la Commission

Spéciale des Étrangers de Strasbourg et des mariages mixtes, met en évidence que les couples mixtes ont beaucoup plus de chances d'échapper à l'épuration: 75 % des couples Alsaciens-Allemands, 55 % des couples Allemands-Alsaciennes restent en Alsace, contre 21 % des couples Allemands-Allemands. Les unions mixtes jouent par conséquent un rôle primordial dans le maintien de certains Allemands à Strasbourg après la guerre. Parmi les expulsés, ce sont les élites qui ont payé le plus lourd tribut (universitaires, professions libérales, architectes, pasteurs) ainsi que le monde ouvrier; en revanche les catégories intermédiaires ont été relativement épargnées.

Ces résultats – fort précieux – obtenus, il resterait à mieux croiser les origines sociales et professionnelles et la question des unions mixtes. En particulier, dans la possibilité de rester à Strasbourg après 1918, les premières ne jouent-elles pas un rôle aussi important que le fait d'être l'époux d'un couple mixte? Une analyse systématique aurait pu en décider. Il est aussi dommage de n'avoir pas mis en parallèle les modalités de l'arrivée des élites prussiennes après 1871 – et le départ des élites strasbourgeoises – et l'épuration de 1918-1919, ce qui aurait en outre permis de lier davantage les deux parties de l'ouvrage.

Marjorie BOURDELAIS

Véronique ANTOMARCHI, **Politique et famille sous la III^e République 1870-1914**, Paris, L'Harmattan, 2000, 219 p.

Fondé sur l'analyse détaillée des débats parlementaires et des textes de lois adoptés par le Parlement, des débuts de la III^e République à la Grande Guerre, ce livre retrace l'œuvre législative de cette période concernant la famille. L'auteur, Véronique Antomarchi, professeur d'histoire dans un lycée de Clichy, entend montrer tout le parti que l'on peut tirer d'une lecture minutieuse des textes publiés au *Journal Officiel*.

Son introduction est un cours de méthode sur le processus législatif sous la

III^e République: on reconnaît la lenteur de la construction d'une loi qui peut prendre de vingt à trente ans (34 ans pour la loi sur la recherche de paternité, 1878-1912), certaines lois étant cependant adoptées plus rapidement, telle la loi Roussel de 1874. Cette lenteur est liée en particulier à la *navette* entre la Chambre des députés et le Sénat. Le gouvernement peut déclarer l'*urgence*, ce qui permet de voter la loi sans débat.

Ceci étant posé rapidement, l'auteur procède à une analyse en deux temps des lois adoptées dans le champ de la famille: d'abord, elle présente ce qui a trait à la protection de la femme et de l'enfant, ensuite, elle analyse les lois adoptées en vue de préserver les « forces vives de la nation ».

Dans la première partie, on reconnaît des lois déjà étudiées par ailleurs, telles celles qui concernent la protection de l'enfance, qu'il s'agisse des enfants en nourrice, des enfants assistés ou des enfants maltraités. Un chapitre sur la reconnaissance des liens familiaux hors mariage est bienvenu, mais plus neuf est celui portant sur ce que l'auteur appelle la « sécurité matérielle du conjoint » et qui touche pour l'essentiel le droit des femmes à disposer lors du décès de leur conjoint d'une part d'héritage, le droit d'ouvrir un compte d'épargne et celui de disposer de leur salaire. La loi sur le divorce trouve aussi naturellement sa place dans cette partie centrée sur les droits individuels des femmes et des enfants.

La seconde partie porte quant à elle davantage sur les aspects collectifs de la protection de la famille: préserver la famille en tant qu'unité dont il importe de protéger le dynamisme démographique, la cohésion, le bien-être. Sont successivement présentées les lois ayant pour but de consolider la famille (favoriser les unions légitimes aussi bien qu'aménager le temps de travail pour encourager la vie familiale, lutter contre l'alcoolisme, fléau minant la famille, etc.), celles destinées à susciter et avantager les familles nombreuses, et celles ayant pour

objectif de lutter contre la dépopulation (instauration des congés de maternité, répression du néo-malthusianisme, etc.).

On trouvera peut-être ces analyses austères ou quelque peu répétitives, on regrettera des erreurs récurrentes d'orthographe qu'une lecture plus attentive des épreuves eût évitées. On remarquera quelques erreurs, par exemple à propos de la loi de 1841 : cette loi autorisait le travail des enfants à partir de 8 ans, et non de 10 ans comme il est indiqué à la page 71.

On peut saluer néanmoins plusieurs mérites dans ce travail : celui de faire surgir un tableau, sinon exhaustif, du moins étendu, des lois adoptées dans le champ de la famille jusqu'à la Première Guerre mondiale ; celui de présenter de façon minutieuse les enjeux de chaque débat et de montrer les prises de position des députés ou des sénateurs. En règle générale, on retrouve bien le clivage conservateurs/républicains, mais pas toujours. Pour certaines lois, le clivage se brouille, par exemple dans le cas de la loi ayant trait aux comptes d'épargne : il est bien curieux de constater que ce sont souvent des députés de droite qui soutiennent cette proposition de loi, au nom de la défense de la famille et de la conception salvatrice de la femme au sein de celle-ci, tandis que des députés de gauche la combattent, au nom de la défense de l'autorité maritale et de l'unité conjugale. On peut retrouver aujourd'hui un tel brouillage des positions en ce qui concerne les débats sur l'accouchement sous X (voir les travaux en cours de Cécile Emsellem). Un autre mérite du livre est en outre de situer toujours précisément les locuteurs en fonction de leur appartenance politique, ce qui suppose des recherches attentives dans les dictionnaires.

Au total, voici un livre de références utile sur les lois en faveur de la famille et de l'enfance de 1870 à 1914, qui utilise une source unique comme matériau, les débats du *J.O.*, d'où parfois une impression de répétition. Il manque aussi sans doute un fil conducteur qui permettrait au lecteur de mieux

comprendre le cheminement des lois les unes par rapport aux autres.

Catherine ROLLET

Anne COVA, « **Au service de l'Église, de la patrie et de la famille** ». **Femmes catholiques et maternité sous la Troisième République**, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2000, 290 p.

Dans son nouveau livre qui couvre la Troisième République, Anne Cova étudie les femmes catholiques regroupées en associations et examine leur propos sur la maternité. Tout en retraçant la création des plus importantes de ces associations, elle précise les connexions qui existent entre elles et celles féministes. Pour chaque groupe qui se forme, elle expose leurs objectifs, examine les tensions qui les traversent et brosse le portrait des figures-clés qui les dirigent. Elle montre en cela la grande diversité de ces groupes.

Ces associations, pour la plupart, sont créées à la suite de l'encyclique *Rerum novarum* (15 mai 1891), laquelle pose les fondements de la doctrine sociale de l'Église et réaffirme le rôle des femmes au foyer et leur mission maternelle. Certaines de ces associations seront fort importantes. Ainsi en est-il de la Ligue des femmes françaises et de la Ligue patriotique des Françaises fondées respectivement en 1901 et 1902. Dans les années trente, afin d'étendre davantage encore leur audience, elles fusionnent sous le nom de Ligue féminine d'action catholique française. En 1939, elle comptera deux millions d'adhérentes.

L'approche chronologique a été privilégiée de sorte qu'est particulièrement bien mis en évidence le processus de diffusion de ces associations en même temps que l'évolution des thèmes qui les fédèrent ou les distinguent.

Dans la première partie de son livre, Anne Cova examine la naissance et le développement donné à la doctrine sociale de l'Église à partir de l'encyclique *Rerum novarum* mais

aussi aux thèses catholiques qui s'affirment dans l'affaire Dreyfus ; ces deux événements, l'encyclique et l'Affaire servant de « révélateurs » des positions des acteurs en présence qui affichent leur foi catholique et ce, dans un contexte général de lutte contre la dénatalité. L'importance de la question démographique, le regard nouveau porté sur les enfants qu'on tente d'arracher à une mort prématurée expliquent la multiplication des œuvres privées destinées à protéger les tout petits, dont beaucoup sont dirigées par des personnalités qui s'inscrivent dans la mouvance catholique. Or, au même moment, le message que l'Église adresse aux femmes leur rappelle leur « vocation » maternelle. Dès lors, des femmes se regroupent en associations pour porter ce message mais en formant cependant un groupe très hétérogène. Des tendances nettes s'affirment pourtant et Anne Cova les examine avec clarté et méthode.

Le message porté par l'encyclique est ainsi repris par les adhérentes d'associations telles que le Féminisme chrétien qui se propose de « faire pénétrer les idées féministes dans les milieux chrétiens et les idées chrétiennes dans les milieux féministes » (p. 45). En dépit des liens que les dirigeantes de l'association veulent marquer avec le mouvement féministe, l'association le Féminisme chrétien, ouvertement antisémite et antidreyfusarde, est en rupture avec les autres principales associations féministes qui s'affirment au contraire résolument au côté du capitaine Dreyfus. Mais tous les groupes qui se forment à la suite de *Rerum novarum* ne sont pas, loin s'en faut, de la même veine. Comme le montre Anne Cova, si certaines se situent clairement à droite sur l'échiquier politique, d'autres en revanche épousent des thèses plus à gauche. Du coup, la conception du féminisme de ces diverses associations en est singulièrement différente et l'auteur montre qu'il faut désormais parler « des » féminismes catholiques.

La deuxième partie du livre couvre les années 1900-1918. Les ligues de femmes

catholiques qui sont alors présentées exaltent toujours la figure maternelle et sa mission d'éducatrice mais elles s'appuient désormais sur leurs publications, ce qui leur permet d'élargir leur audience. En effet, la période est riche en création d'associations qui se proposent d'appliquer les principes de *Rerum novarum*. Deux ligues importantes voient le jour : en 1901, la Ligue des femmes françaises et l'année suivante la Ligue patriotique des Françaises. Il faut citer en outre la création, toujours en 1901, d'un Conseil national des femmes françaises, majoritairement protestant, qui prône la complémentarité des sexes plutôt que l'égalité telle que la revendiquent les féministes. Le père doit rester le chef de famille. Le but de ce Conseil est dès lors « l'amélioration du sort de la femme au point de vue éducatif, économique, social, philanthropique ou politique » (p. 68). Si, sur cet exemple, les principales associations de femmes catholiques insistent sur la nécessité d'une éducation des femmes à leur rôle social, quelques autres, telles la Ligue des femmes françaises, se donnent pour mission principale d'éduquer les mères. Ces dernières apparaissent alors davantage comme des associations de défense de la religion catholique que comme des groupements strictement féministes. Ce n'est certes pas un hasard si la Ligue des femmes françaises reçoit la bénédiction du pape. Quant à la Ligue patriotique des Françaises, composée principalement d'aristocrates et de grandes bourgeoises qui ont des sympathies à droite et à l'extrême droite, elle se donne pour tâche de rappeler aux femmes « leur mission d'éducatrices, de gardiennes de la foi, de la vertu et des bonnes traditions au foyer domestique » (p. 83). Aussi multiplie-t-elle les conférences sur ces thèmes. La diffusion de ses idées passe également par la distribution de nombreux tracts et brochures. En outre, la plupart des membres de ces associations, lorsque qu'elles obtiennent un certain rayonnement, financent ou donnent de leur temps pour fonder des œuvres philanthropiques en faveur des mères et des nourrissons.

La Grande Guerre oriente les thèmes abordés dans les assemblées : le travail des femmes est désormais au centre des intérêts de ces associations qui taisent, le temps du conflit, leurs dissensions. Enfin, dans l'entre-deux-guerres, les discours des associations qui se multiplient s'orientent vers l'encouragement au retour des femmes au foyer. Il faut citer ici l'Union nationale pour le vote des femmes créé en 1920 qui milite tant pour la défense des droits civiques des femmes que pour l'affirmation de leurs vertus domestiques, faisant preuve ainsi « d'un féminisme modéré, mesuré, français » (p. 121). L'un des axes forts de cette association est la lutte pour la protection de la maternité et à travers elle, la reconnaissance des droits des mères. En 1925, une autre association l'Union féminine civique et sociale prend le relais mais milite plus largement pour la défense de la famille. Elle s'appuie sur un fort réseau de relations dans le milieu des natalistes et familialistes, ce qui lui assure une certaine audience. Anne Cova montre précisément les alliances qui se créent entre les divers groupes en présence, les tensions qui naissent puis se dissipent face à des priorités communes.

L'ouvrage comble une lacune historiographique en jetant un pont entre l'histoire des femmes et l'histoire religieuse avec comme point d'accroche la question de la maternité. Anne Cova s'appuie sur des sources nombreuses et d'origine variée, ce qui caractérisait déjà l'ouvrage issu de sa thèse, *Maternité et droits des femmes en France* (Paris, Anthropos, 1997). Outre les précieuses archives privées d'associations de femmes catholiques, des actes de congrès et surtout plusieurs périodiques ont été dépouillés. L'ensemble de ces sources assure la richesse du livre. On peut regretter cependant l'usage trop fréquent des sigles d'associations qui alourdit considérablement la lecture du livre. En outre, il n'existe pas de liste des sigles utilisés en dépit du grand nombre d'associations citées. On ne trouve pas non plus d'index des noms, ce qui est d'autant plus dommageable que les informations fournies sur bon nombre

de femmes catholiques sont précises donc précieuses. Quoi qu'il en soit, voici un ouvrage sur lequel il faudra désormais s'appuyer pour prolonger les recherches portant sur les femmes et leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits.

Virginie DE LUCA

Guy BRUNET, Pierre DARLU et Gianna ZEI (dir.), **Le Patronyme. Histoire, anthropologie, société**, Paris, CNRS Éditions, 2001, 421 p.

Issu des travaux d'un colloque qui s'est tenu à Lyon en 1998, cet ouvrage propose un bilan d'étape des recherches en cours sur le patronyme. S'appuyant sur l'idée que le patronyme constitue un « marqueur biologique » particulièrement utile pour la connaissance de la structure génétique des populations, ce livre va bien au-delà et prend en compte les dimensions historique et anthropologique de la question. En jouant sur les échelles nationales, régionales et locales, les auteurs exposent les problèmes méthodologiques et présentent les techniques d'analyse des données patronymiques.

La première partie intitulée « Le nom : origine, fixation et transmission » fait tout d'abord le point sur la fixation du système « prénom + nom » en Europe. M. Bourin *et al.* s'interrogent sur le passage, au haut Moyen Âge, du nom unique au système du prénom et du surnom (lui-même devenu patronyme héréditaire). Les auteurs soulignent que le primat chronologique de l'homonymie sur la diffusion du surnom ne peut être établi. Les deux phénomènes vont de pair. La concentration des noms est donc un phénomène très précoce, elle se porte d'abord sur les noms princiers puis, à partir du XV^e siècle, sur les noms de saints. La chronologie doit encore être précisée au niveau régional par une approche statistique des sources médiévales (indice de concentration, taux d'homonymie...) mais aussi par un recours aux généalogies et aux fragments de généalogie. Le cas de la Sardaigne bien

étudié par G. Murru révèle la stabilisation du binôme « prénom + nom » dès le XII^e siècle mais il se singularise nettement par une transmission partiellement matrilineaire du nom jusqu'au XVIII^e siècle.

Les articles suivants envisagent la fixation du nom au XIX^e siècle dans des contextes singuliers. T. Barthélémy analyse la manière dont la noblesse française s'adapte au droit révolutionnaire et au Code civil qui réduisent le nom au patronyme, et montre comment, à travers un procès en usurpation de titre dans les années 1870, la noblesse trouve un moyen de réintroduire et de légitimer des usages (noms de terre, titres) que théoriquement le nouveau droit ignore. P. Degras, quant à lui, souligne la portée symbolique du patronyme lors de l'attribution de noms aux anciens esclaves en 1848 : celui-ci est à la fois le signe éclatant de leur condition nouvelle mais aussi « le rappel plus ou moins subtil de leur sujétion ancienne » quand les colons choisissent pour eux des noms ridicules (Néant, Jupiter...). L'abolition du servage en Livonie (A. Plakans *et al.*) en 1819 et l'attribution de patronymes aux paysans ne prennent véritablement sens que dans les années 1850 quand le nom devient utile pour réclamer une succession, ce qui montre qu'en l'absence de patronyme l'idée de lignée ou de parenté large était étrangère aux paysans de Livonie. Enfin, les deux derniers chapitres font le point sur quelques évolutions récentes : d'une part, le faible recours en France au changement de patronyme ou à sa francisation – sauf chez les Juifs au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ; d'autre part, les effets de la loi de 1980 au Québec qui semble favoriser la mise en place d'un système matrilineaire de dénomination.

La deuxième partie « Espace, temps, migration » réunit sept articles qui démontrent tous l'intérêt des patronymes pour analyser les migrations ou, à l'inverse, la relative fermeture de certains espaces. Ces études proposent à la fois une validation de connaissances déjà acquises par les méthodes

de la démographie et des résultats nouveaux. Chaque article offre tout d'abord un exposé des méthodes utilisées, ce qui implique un certain nombre de répétitions. Ainsi, la méthode la plus couramment utilisée consiste à calculer un taux d'isonymie entre deux espaces ou deux périodes. Elle vise à établir un niveau de « ressemblance patronymique » partant du postulat que la ressemblance génétique ou patronymique décroît avec la distance géographique. Ces techniques permettent de montrer pour l'île danoise de Bornholm la grande stabilité de sa population, ce qui ne signifie pas en l'espèce une absence totale de migrations mais un processus d'allers-retours des migrants. L'analyse des patronymes confirme aussi la structuration cloisonnée des Pyrénées en vallées isolées. À égale distance des deux espaces, le Béarnais préfère de loin migrer vers la Bigorre plutôt que vers le Pays Basque.

Qu'il s'agisse des exemples français, québécois ou italiens, les méthodes d'analyse des patronymes s'appuient sur des bases de données imposantes (bases P1 P2 et P3 de l'INSEE, annuaires téléphoniques...). Les auteurs privilégient généralement deux types complémentaires de représentation de l'isonymie : le plan à deux coordonnées et le dendrogramme. Toutefois, il existe un certain nombre de restrictions à l'interprétation des migrations par les patronymes. Cette méthode ignore la migration des femmes par le mariage. Il faut aussi tenir compte des autres facteurs de diffusion d'un patronyme. Le cas québécois du patronyme Tremblay est particulièrement explicite. Alors qu'il n'est représenté que par un seul migrant, il est aujourd'hui le patronyme le plus répandu au Québec : l'ancienneté de son implantation, la reproduction différentielle de sa descendance, sa présence dans des régions à forte fécondité et l'absence de surnom accolé à ce nom susceptible de le faire disparaître expliquent la « réussite patronymique » des Tremblay.

La troisième partie « Alliance, parenté, structure génétique » est celle qui se rapproche

le plus du projet initial auquel sont associés des généticiens puisque l'ensemble des contributions tentent de mesurer l'apparentement au sein d'une population et la consanguinité des con-joints. La plupart des auteurs ont recours – par analogie avec « l'allèle identique » en génétique qui identifie l'ancêtre commun – à la mesure du coefficient de parenté moyen pour l'ensemble de la population. Celui-ci s'obtient là encore par l'isonymie à laquelle on applique la méthode définie par Crow et Mange en 1965 : le coefficient de parenté d'une population est égal au quart des mariages isonymes. Cette méthode présente cependant un biais majeur, elle s'appuie sur le postulat d'une origine monophylétique (une seule souche) des patronymes et ainsi surévalue le coefficient de parenté des populations. C'est ce que montrent la mesure de l'apparentement au moyen des généalogies (A. Baali *et al.* sur les mariages dans la vallée d'Agzour au Maroc, A. Bideau *et al.* sur le Haut-Jura) ou bien encore la comparaison entre l'isonymie et les groupes sanguins d'une partie de la population de San Marin (D. Pettener *et al.*).

Du point de vue méthodologique, le cas québécois est à nouveau riche d'enseignements. La « perfection » des sources permet à A. Gagnon de démontrer la validité de la démarche isonyme pour les échantillons de grande taille et de souligner que pour les petits échantillons, elle est insuffisante. Dans la région de Lotbinière, la prévalence masculine et le plus grand nombre de remariages masculins expliquent le fort coefficient de parenté obtenu. A. Gagnon laisse entrevoir la possibilité de créer des outils statistiques pour corriger les biais de la méthode isonyme afin de l'appliquer aux populations anciennes pour lesquelles on ne dispose pas de généalogies. Ces travaux à venir devraient permettre de répondre au moins en partie aux mises en garde méthodologiques que propose A. Collomp à partir des villages de Haute-Provence où l'homonymie est telle qu'elle ne peut être associée systématiquement à l'apparentement.

L'ultime article de L. Cavalli-Sforza rappelle la richesse de l'utilisation des patronymes et propose un aperçu de la singularité du système chinois qui, du fait de son origine plurimillénaire, comprend aujourd'hui seulement 1 054 patronymes.

Fabrice BOUDJAABA

Isabelle DEVOS, Liam KENNEDY (eds.), **Marriage and Rural Economy. Western Europe since 1400**, Turnhout, Brepols publishers, 1999 (CORN Publication Series, n. 3), 292 p.

L'ouvrage édité par I. Devos et L. Kennedy est le résultat d'un séminaire qui s'est tenu en septembre 1998 à Cambridge sous l'égide du groupe « Comparative Rural History of the North Sea Area » (CORN) et qui fut dédié aux systèmes de mariage des régions de la Mer du Nord depuis le xv^e siècle. Comme le soulignent les éditeurs dans leur préface, l'ouvrage se situe dans la voie tracée par Wrigley et Schofield et se propose d'illustrer les nouvelles pistes de recherches sur les systèmes de mariage saisis dans leur diversité et dans le long terme, à l'intérieur des transformations des économies rurales de l'Europe septentrionale. Les onze études qui composent l'ouvrage renouent donc, en les renouvelant, avec les multiples investigations qui, au cours des dernières années, ont essayé de saisir et d'expliquer la pluralité des modèles de nuptialité dans les divers pays et leurs modifications au cours du temps.

Le large éventail des choix méthodologiques adoptés par les auteurs reflète la variété des approches et des problématiques au cœur de l'ouvrage ; en effet, parallèlement aux analyses macro-démographiques menées à l'échelle nationale, on y trouve des études plus ponctuelles, centrées sur des réalités régionales, voire locales et examinées par le biais d'outils micro-démographiques. Cette diversité d'approches permet d'aborder le problème des caractéristiques du *Western European Marriage Pattern* et de son évolution en tenant compte de nombreuses questions

telles que celles relatives au rôle de la conjoncture économique et démographique, à l'impact des structures productives et des activités proto-industrielles ou aux effets des contextes sociaux et culturels sur la nuptialité et sur le système de mariage

Cette variété méthodologique, qui par ailleurs se reflète sur le sens que l'on peut attribuer au *Western European Marriage Pattern* – saisissable à la fois en termes de comportement démographique ou en terme de mécanisme de régulation – ne va toutefois pas sans soulever de multiples questions. Ainsi, comme le montrent diverses contributions, les indicateurs d'accès au mariage calculés par des méthodes transversales (SMAM, pour-cent de marié(e)s/célibataires) ou longitudinales (notamment par la reconstitution des familles) peuvent fournir des résultats passablement dissonants en raison du caractère différent des sources en jeu. En outre, on ne peut pas sous-estimer les biais induits par la mobilité des individus et par la structure par âge de la population examinée; problèmes que l'on se doit de prendre en compte afin de pouvoir comparer des résultats sinon condamnés à rester isolés.

Comme le souligne A. Van der Woude dans sa préface à l'ouvrage, le point de départ des diverses contributions est le modèle de mariage européen décrit il y a désormais presque 40 ans par J. Hajnal. Depuis, le modèle a été l'objet de nombreux commentaires qui imposent quelques précisions. En effet, si du point de vue des paramètres démographiques (âge au mariage, célibat définitif) l'écart entre le monde occidental et le monde oriental semble être confirmé par tous les auteurs et persiste même dans l'époque contemporaine, les analyses les plus récentes ont souligné la présence, même au-delà de la ligne Saint-Petersbourg-Trieste, de formes de régulation démographique autres que celles du frein positif malthusien. D'autre part, les enquêtes des dernières années – dont celles contenues dans cet ouvrage – ont mis en évidence de multiples

différences régionales, voire locales, souvent plus significatives et explicites que celles observées entre les pays, différences qui soulèvent la question de l'existence d'un seul modèle de mariage dans l'Europe nord-occidentale de l'époque moderne et contemporaine. Les contributions consacrées à l'Écosse (M. Anderson) et aux pays du nord de l'Europe (S. Sogner) sont à cet égard exemplaires. Dans le cas écossais notamment, le système matrimonial semble s'approcher davantage des pays scandinaves que de l'Angleterre, en reflétant la présence de mécanismes de régulation socio-économiques plus rigides que ceux présents dans la partie méridionale des îles britanniques. Il en va de même au sein des pays de l'Europe septentrionale: la Finlande et l'Islande se situent en effet aux extrémités d'un modèle matrimonial qui pour le premier pays avoisine celui du monde oriental (âge au mariage des femmes proche de 20-24 ans et célibat définitif inférieur à 4 %) alors que dans le second, ces indicateurs dénotent une nuptialité fortement malthusienne.

Le rôle des paramètres économiques dans la définition du modèle de mariage est au cœur de diverses réflexions qui du point de vue paradigmatique se rattachent aux modèles des écotypes de l'historiographie scandinave. Les contributions qui s'insèrent dans cette ligne apportent toutefois des réponses articulées qui permettent de nuancer des interprétations parfois trop mécaniques quant au rôle régulateur du mariage face aux variations conjoncturelles. Pour R. Smith notamment, les courbes de la nuptialité anglaise du XVI^e au XIX^e siècle seraient avant tout le reflet d'ajustements s'opérant sur le long terme. Plus particulièrement, la hausse de la nuptialité anglaise dès le XVIII^e siècle serait due à la baisse des opportunités de travail pour les femmes, ce qui aurait stimulé leur mariage. La problématique malthusienne de la connexion entre les conditions économiques et les niveaux de vie d'une part et la nuptialité d'autre part, est analysée aussi par F. van Poppel et J. Nelissen. Leur étude sur

22 municipalités hollandaises du XIX^e siècle explore l'impact du revenu par habitant et des prix du blé sur le calendrier du mariage en relevant des effets qui, bien que *grosso modo* conformes aux attentes – corrélation positive pour la première variable et négative pour la seconde –, demeurent néanmoins limités et modestes si on les rapporte aux effets induits par les variables régionales et socio-économiques.

Contrairement à l'étude néerlandaise, celle de G. Fertig sur la Westphalie concentre son attention sur les variations économiques de court terme et sur l'impact qu'elles exercent sur la nuptialité. L'étude est menée en mettant l'accent sur le système familial (analysé à travers la mortalité des individus ayant dépassé l'enfance, ce qui renvoie aux formes d'allocation des ressources au sein des familles) et sur le marché (analysé par le biais des niveaux des prix du seigle). G. Fertig, qui souligne les problèmes inhérents aux analyses qui intègrent des variables évoluant dans un cadre régional (les prix) et d'autres concernant le cadre local (la mortalité), met en évidence la forte dispersion des résultats qui varient selon le contexte socio-économique local. Ainsi l'effet négatif de la hausse des prix sur la nuptialité semble se manifester de manière plus nette dans les régions où la présence de domestiques est plus forte, alors que dans les communautés caractérisées par la petite propriété paysanne, la nuptialité dénote une faible élasticité face au marché (prix du seigle) et aux situations familiales (mortalité).

Les résultats de l'enquête de G. Alter et de M. Oris proposent aussi une vision plus articulée des mécanismes régulateurs de la nuptialité. En se penchant sur Sart, une communauté rurale de la Belgique orientale du XIX^e siècle, et en appliquant les méthodes de l'*event history analysis*, les deux historiens démontrent la connexion étroite reliant la nuptialité avec la mobilité. Plus particulièrement, les résultats suggèrent une inversion du lien de causalité expliquant l'âge au mariage plus bas des couples mobiles par rapport aux couples

sédentaires, la migration étant souvent pour les premiers la conséquence du manque de moyens de subsistance dans le contexte rural d'origine. Par ailleurs, tout en s'insérant dans les phases conjoncturelles de l'économie régionale, les mouvements de la nuptialité ne relèvent pas uniquement de la situation du marché matrimonial, mais aussi de la conjoncture des prix et de la composition du cercle familial, le décès des parents amplifiant sensiblement les risques de migration des enfants au cours des années qui suivent.

Contrairement au travail de G. Alter et de M. Oris, les études de I. Devos et de F. Hendrickx se réfèrent à des contextes proto-industriels. Ceci leur permet de reprendre le débat relatif aux conséquences de l'industrie à domicile sur l'accès au mariage et, de manière plus générale, sur l'impact des contraintes malthusiennes sur la nuptialité. Malgré leurs approches différentes, les deux études infirment l'hypothèse protoindustrielle de Mendels tout en laissant la porte ouverte pour des questions ou pour des situations qui confirment les difficultés de scinder les nombreux facteurs pouvant affecter l'accès au mariage. Les facteurs socioculturels demeurent ainsi en arrière-plan en tant que facteurs explicatifs de phénomènes dont les seules variables économiques peinent à rendre compte.

La question de la persistance d'une nuptialité non universelle, même après la fin des contraintes économiques malthusiennes – problème déjà soulevé par G. Alter il y a quelques années –, est reprise par diverses contributions. Les interprétations de C. Lundh relatives à la Suède et de L. Kennedy sur l'Irlande se focalisent sur des explications économiques. Pour C. Lundh, le célibat définitif aurait représenté une stratégie poursuivie pour assurer (voire accroître) le niveau de vie. Une telle interprétation, évoquée aussi dans le cas irlandais, est toutefois nuancée par L. Kennedy pour qui le passage de l'île vers un régime de faible nuptialité après la grande famine de 1845 serait lié à la réduction des opportunités de travail, consécutive à la rarefaction des manufactures rurales et des emplois

dans le secteur agricole. Il reste toutefois à expliquer le fort célibat parmi les chefs de ménages de l'Irlande orientale : une tendance qui semble appuyer l'hypothèse des options alternatives au mariage.

À ces approches, on peut juxtaposer celles qui mettent au centre de leur explication les pratiques socioculturelles. Comme le relève M. Anderson, le système écossais d'assistance aux pauvres et d'accès au marché du travail a eu des répercussions significatives sur les possibilités d'accès au mariage, si bien qu'il semble en bonne mesure responsable de la moindre nuptialité par rapport à l'Angleterre. Il en va de même dans divers pays scandinaves tels que la Norvège, où les lois sur les pauvres, le statut légal de la femme et les normes régissant la vie militaire et le recrutement des soldats, soustrayaient une partie considérable de la population au marché matrimonial. En prolongeant l'observation jusqu'à l'époque contemporaine et en l'élargissant à l'ensemble du continent européen, T. Engelen souligne l'impact du processus de sécularisation et d'émancipation individuelle entamé dès l'époque moderne. Cette évolution aurait conduit à la déconnexion progressive entre la sexualité et la reproduction d'abord, entre la reproduction et le mariage ensuite. La forte poussée de la proportion des naissances chez les couples non mariés, que l'on observe dans plusieurs pays européens au cours des dernières décennies, en serait l'indicateur le plus évident. Un indicateur qui toutefois ne doit pas cacher les fortes disparités nationales et qui, comme le relève M. Anderson dans ses conclusions, relève moins du jeu des contraintes (ou des opportunités) économiques que des spécificités socioculturelles. En ce sens, on ne peut qu'adhérer à l'invitation de l'historien écossais qui estime que les enquêtes comparatives avec une forte composante qualitative sont actuellement la piste la plus prometteuse pour l'analyse des comportements matrimoniaux et des modèles de mariage.

Luigi LORENZETTI

Delphine GARDEY, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau 1890-1930*, Paris, Belin, 2001, 336 p.

Fonction publique, banque, assurance, commerce mais aussi industrie, le monde des employés, caractérisé par son hétérogénéité hiérarchique et fonctionnelle est bien difficile à cerner. Alors que 4,5 % de la population active est « employée » en 1866, cette proportion monte à 16 % en 1936. En quelques décennies, ce groupe connaît donc un essor considérable, particulièrement visible pour les employés de bureau de l'industrie. Révélatrice d'une société qui se tertiarise et où le développement de l'emploi passe par le salariat, cette tendance se retrouve dans les pays connaissant une évolution économique et sociale semblable à celle de la France (Grande-Bretagne, États-Unis, Allemagne).

Si l'employé du XIX^e siècle est un homme de bonne éducation, à qui sont confiées des tâches polyvalentes et qui jouit d'une relative aisance ainsi que de bonnes perspectives d'ascension professionnelle, l'employé des années 1930 est de plus en plus souvent une femme au niveau d'instruction élémentaire, occupée à des tâches routinières, fréquemment mécanisées et sans perspective de carrière. Le monde des employés est en effet caractérisé par une féminisation croissante à partir des années 1870. D'abord employées dans la fonction publique, les femmes accèdent de plus en plus aux emplois bureaucratiques privés au cours des années 1880. Delphine Gardey retrace la chronologie de cette féminisation en insistant sur ses enjeux (opportunité d'ascension sociale, désir des femmes de la bourgeoisie de travailler) mais aussi sur ses difficultés inhérentes à l'image et à la place des femmes dans la société. C'est la dactylo qui va symboliser la féminisation du métier « employé ». Analysant la naissance et le développement de cette profession construite autour de la maîtrise de l'outil technique qu'est la machine à écrire, Delphine Gardey montre comment cet emploi qualifié d'abord, faisant appel à des femmes et des hommes

issus des classes moyennes et d'un bon niveau d'instruction, devient exclusivement féminin au fur et à mesure qu'il se déqualifie.

Croissance, féminisation, le monde employé se caractérise enfin par la modification radicale des espaces de travail. L'invention du bureau moderne passe notamment par la rationalisation des méthodes, et Delphine Gardey insiste sur la révolution invisible qu'a représentée la recherche des meilleurs systèmes de classement, destinées à trouver des solutions pour produire, conserver et retrouver des écrits dont le volume ne cesse de croître.

La deuxième partie de l'ouvrage est plus précisément consacrée à l'analyse de « l'émergence d'une gestion bureaucratique de la production (p. 141) » dans le cadre des établissements Renault, dont la croissance considérable des effectifs ouvriers a eu pour conséquence l'organisation des services et des emplois administratifs qui se multiplient après la Première Guerre mondiale. Le monde des cols blancs apparaît divisé et s'organise largement autour de la « polarisation sexuelle des métiers de bureau » (p. 161).

À partir des dossiers individuels des archives de l'entreprise, Delphine Gardey dresse un portrait collectif des employés. Elle montre, entre autres, la meilleure formation de la main-d'œuvre masculine (15 % des hommes ont reçu une formation professionnelle contre 1 % des femmes), mais aussi la plus grande variété des métiers masculins. Les archives consultées permettent de compléter ce portrait de groupe, donnant à voir des employés soumis à la surveillance du travail mais aussi des mœurs et de la sexualité. Elles dressent ainsi les grandes lignes d'un « devoir être » employé, qui s'adresse d'ailleurs surtout à l'employée. En retraçant des itinéraires, Delphine Gardey insiste sur la mobilité au sein du monde, montrant, entre autres, la remarquable instabilité de la main-d'œuvre employée chez Renault. Enfin, dépassant le cadre du lieu de travail, elle tente de percevoir dans un (trop court) dernier

chapitre, d'autres identificateurs de la ligne « col blanc » : comportement démographique (choix de se marier, d'avoir des enfants), origines sociales et géographiques, etc. Ainsi, par exemple, la majorité des employées de l'établissement sont mariées, ce qui confirme la spécificité française d'un taux d'activité des femmes mariées supérieur aux autres pays industriels dans les années 1930. En même temps, on peut observer une surreprésentation des célibataires masculins par rapport à la moyenne nationale (52 % contre 44 %), ce qui entraîne des interrogations sur un éventuel « malthusianisme employé » (p. 262), d'autant que les hommes mariés, dans la moitié des cas n'ont pas d'enfant et que plus de la moitié des employés pères de famille n'ont qu'un enfant. L'échantillon utilisé, quoique relativement réduit, permet cependant de lancer d'intéressantes hypothèses relatives à une démographie spécifique du secteur tertiaire.

Transformations des techniques organisationnelles, émergence d'une profession qui se définit progressivement au féminin autour de l'utilisation de pratiques techniques, féminisation des espaces professionnels, inégalités au sein du monde du travail, l'ouvrage de Delphine Gardey, en s'intéressant à la croissance et à la féminisation des emplois de bureau, traite non seulement d'un moment particulier de l'histoire des entreprises et des administrations, mais contribue aussi au développement d'une histoire « genrée » (socialement sexuée).

Claire FREDJ

Pierre GUILLAUME, **Les Hospices de Bordeaux au XIX^e siècle (1796-1855)**, Bordeaux, Les études hospitalières éditions, 2000, 277 p.

Pierre Guillaume a choisi de focaliser son étude des hôpitaux de Bordeaux sur une période particulièrement intéressante, celle qui, depuis la Révolution française jusqu'au Second Empire crée les grands hôpitaux « modernes », lieux de soins et plus seulement

d'assistance. Le nouvel équilibre des pouvoirs mis en place par le rôle dévolu aux commissions administratives des hôpitaux qui leur impose de négocier avec les municipalités et le préfet, tout en sollicitant la générosité des donateurs, les place au cœur de la vie publique locale. À l'intérieur de l'hôpital, les Commissions administratives se partagent le pouvoir avec les médecins et avec les congrégations religieuses, rétablies dans leurs prérogatives anciennes à partir de 1809. La situation à la fin de l'Ancien Régime n'est guère brillante : les établissements spécialisés, dispersés dans la ville, sont délabrés et trop exigus pour la population qui y est accueillie. L'implantation centrale, l'hôpital Saint-Jean, ne compte que 285 lits, pour une moyenne de 5 500 personnes reçues par an au cours des dix années qui précèdent la Révolution française, si bien que seuls les plus démunis acceptent de s'y rendre. Dans les grandes villes de province, l'hôpital n'est pas encore une usine à guérir. Le projet de reconstruction de l'hôpital Saint-Jean, antérieur à la Révolution française, est repris dans un décret impérial de 1808 qui prévoit la construction d'un établissement de 1 000 lits. Mais la ville résiste en spécifiant qu'elle n'entend prendre en compte que les seuls besoins de la population civile. Finalement, en 1821, on arrête le chiffre de 550 à 600 lits. La situation financière est débloquée en 1821 par le duc de Richelieu qui décide d'affecter le produit de son majorat (50 000 F par an) à la construction sur un terrain concédé par la commune. Le coût, initialement évalué à 800 000 F, est finalement de 1 900 000 F en 1842. Il s'agit d'un investissement très important à l'échelle du budget municipal : 2 millions dans les années 1820, 2,5 millions à la fin des années 1840, soit une année entière de budget sur une vingtaine d'années. En outre, le décès du duc de Richelieu en 1822 aggrave la situation et conduit à des tractations entre la Commission des hospices et la ville, l'une et l'autre étant finalement conduites à emprunter respectivement 500 000 F et 1 500 000 F.

Construire un grand hôpital moderne, qui inclut un amphithéâtre et des salles de

dissection et de leçons pour l'école médicale, conformément aux prescriptions du rapport Tenon, impose à la ville des efforts financiers importants (environ 5 % du budget municipal annuel), si bien que par souci de transparence le chantier est ouvert à la visite du public. L'hôpital est achevé, après huit années de travaux, en novembre 1829. La circulation de l'air et de l'eau y est assurée, ainsi que le chauffage des salles, puis l'éclairage au gaz en 1846.

Pierre Guillaume consacre un chapitre à l'étude de la mise en place de l'administration et des modes de gestion nouveaux des hospices, il souligne le rôle décisif de la Commission des hospices qui gère alors des crédits qui atteignent la moitié du budget total de la municipalité. L'octroi aux portes de la ville, rétabli afin de financer les hospices mais sensible à la conjoncture économique, constitue aussi la recette principale de la ville qui ne restitue finalement qu'un cinquième à un quart de son produit aux hospices, toujours à cours de financements. D'ailleurs, la Commission n'ouvre ses établissements qu'aux seuls Bordelais, ce qui ne supprime pas l'attente afin d'entrer aux Incurables ou aux Vieillards mais allège l'encombrement de l'hôpital Saint-André. Un gros chapitre consacré au personnel des hospices permet de suivre aussi bien les efforts d'organisation d'une formation médicale dès 1808 que les hésitations quant aux qualités à favoriser lors de l'embauche des nouveaux médecins – compétences techniques ou plutôt « douceur, bonté et patience » –, puis l'organisation des carrières médicales, des concours de recrutement, de la hiérarchie et des attributions de chacun. Comme dans tous les grands hôpitaux, la présence des sœurs hospitalières, qui retrouvent officiellement leur droit d'exercice entre 1801 et 1804, suivant l'ordre considéré, est importante : 85 en 1854 qui s'ajoutent aux 132 infirmiers et servants. Même si l'introduction d'un pharmacien et d'un laboratoire de préparations officielles en 1844 enlève aux religieuses le pouvoir dont elles s'étaient emparées quant à la distribution des médicaments.

Dans cette histoire des hôpitaux de Bordeaux, la situation des malades et pensionnaires n'est pas omise. Pierre Guillaume présente l'évolution des effectifs des hospitalisés dans chacun des établissements ainsi que les conditions d'accès et les conditions de la vie quotidienne. La plupart d'entre eux, dès qu'ils en sont reconnus physiquement et mentalement capables, doivent travailler. Cette obligation particulièrement forte pour les enfants trouvés est conçue comme une sorte d'éducation professionnelle. Les archives permettent aussi de préciser le régime alimentaire des pensionnaires qui paraît, du moins dans les années 1840, relativement abondant et diversifié. Elles éclairent également le fonctionnement des Enfants trouvés, de l'accueil des nourrissons à leur majorité. Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré à l'étude des soins et à la médicalisation progressive de l'espace hospitalier, à l'apparition des spécialités comme l'ophtalmologie et l'urologie, ou au rôle des enfants abandonnés dans la diffusion de la vaccine. L'hôpital Saint-André est aussi le lieu de l'une des premières opérations françaises sous anesthésie grâce à l'utilisation de l'éther (février 1847). Au cours de ces premières décennies du XIX^e siècle, les efforts pour réserver l'hospitalisation aux seules personnes qui en ont vraiment besoin se traduisent par l'interdiction de pratiquer la chirurgie en dehors de l'hôpital Saint-André, par l'organisation de traitements à domicile (pour la gale et la teigne par exemple), et en conséquence par l'ouverture de consultations à l'hôpital.

Cet ouvrage correspond sur le plan chronologique à l'histoire de la première révolution hospitalière, à la mise en œuvre des recommandations de Tenon et à leur obsolescence, particulièrement nette à la fin des années 1840 où les exigences médicales ne sauraient se satisfaire des réalisations issues de théories vieilles de plus d'un demi-siècle ; une nouvelle phase de l'histoire hospitalière s'ouvre alors et Pierre Guillaume a judicieusement choisi de clore ici son étude. Il est simplement dommage que l'absence de travaux aussi précis sur les autres grands

hôpitaux de province (à l'exception de Lyon) ne lui ait pas permis une approche moins exclusivement bordelaise.

Patrice BOURDELAIS

Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, collection « Essais & Recherches », Paris, Nathan, 1998, 272 p.

La disparition récente de Pierre Bourdieu donne une nouvelle actualité au passionnant ouvrage de Bernard Lahire, *L'homme pluriel*, qui constitue sans doute la meilleure des discussions de l'œuvre de Bourdieu. Bien qu'il soumette à la critique les notions centrales de cette œuvre, B. Lahire ne produit pas un nouveau pamphlet : son approche pacifiée est au-delà de la détestation ou de la vénération parce qu'elle est le fruit d'une véritable mise à l'épreuve empirique des principaux concepts bourdieusiens au cours d'une carrière déjà longue de recherche en sociologie.

Bernard Lahire a consacré quelque vingt années de travaux aux pratiques familiales de lecture et d'écriture ordinaires ainsi qu'aux liens de ces pratiques avec la socialisation scolaire : manière d'interroger et de décrire au plus près les phénomènes que la théorie bourdieusienne n'explique pas réellement lorsqu'elle rend compte des inégalités scolaires par l'inégal rendement des habitus de classe. Le retour réflexif de B. Lahire sur ses propres recherches et donc sur les apports et les limites des outils bourdieusiens – le concept d'habitus, en particulier – le conduit à élaborer un nouveau programme de recherches, à la fois théorique et empirique : celui d'une sociologie psychologique qui se donne pour but de comprendre les agencements individuels complexes qui sont la conséquence de socialisations plurielles.

La première partie de l'ouvrage – il y en a quatre en tout – construit une théorie de l'acteur pluriel. Lahire montre que l'habitus, principe d'unité, de durabilité et de transposabilité des schèmes d'action et des

dispositions, repose sur un postulat selon lequel la subjectivité procède par synthèse ou unification. Or ce caractère homogénéisateur de l'*habitus* ignore les incessants passages opérés par les acteurs entre divers univers sociaux en particulier dans notre société contemporaine : Lahire pense bien sûr à la place immense de la socialisation scolaire et de sa mise en concurrence avec d'autres types de socialisations, familiale notamment. Postuler l'unité de l'acteur, c'est être victime d'une illusion socialement construite et entretenue par de multiples institutions permanentes de l'unité de soi : du nom propre aux éloges funèbres en passant par le numéro de Sécurité sociale, la carte d'identité et le curriculum vitae. Mais l'unité de l'acteur n'a pas la même pertinence dans tous les contextes sociaux et historiques. En particulier, la société kabyle où Pierre Bourdieu a mené ses premières enquêtes de terrain était une société faiblement différenciée qui se prêtait fort bien à la théorie de l'*habitus*. Dans des sociétés plus différenciées, la subjectivité procède plutôt par empilage ou stockage de connaissances et de dispositions.

Tout autant donc que la complicité entre les structures mentales individuelles et les structures sociales, il importe d'examiner les situations d'inadéquation des dispositions : que ce soit dans les cas de contradictions culturelles forcées (qui expliquent par exemple l'échec scolaire), dans les moments de transplantations individuelle ou collective (l'hospitalisation, l'immigration et l'emprisonnement en sont des exemples analysés par Lahire), à l'occasion de ruptures biographiques ordinaires (l'entrée en couple ou la perte d'un emploi), ou encore dans les tiraillements quotidiens entre habitudes concurrentes (rôles ménagers et professionnels). La question qui se pose alors est celle des modalités de déclenchement des schèmes d'action incorporés par la configuration de la situation présente. Lahire retient de Bourdieu le mécanisme du transfert analogique qui permet de trouver entre la situation présente et des expériences passées

incorporées des traits communs et qui fait que l'acteur mobilise des compétences qui lui permettent d'agir de manière plus ou moins pertinente. Mais, à l'inverse de Bourdieu, il se refuse à présupposer que les schèmes d'action soient tous aisément transférables : au lieu de se dilater, les schèmes peuvent être inhibés (quitte à se réactiver à d'autres moments). L'acteur pluriel esquissé par Lahire est donc un répertoire de dispositions qui ne sont pas forcément conciliables mais qui parviennent à coexister en s'inhibant ou en se réactivant selon le contexte. Lahire signale d'ailleurs que cette coexistence n'est pas toujours pacifique ; il ouvre ainsi une perspective théorique stimulante de sociologie des crises psychiques.

Après avoir critiqué et assigné des limites à l'homogénéité de l'*habitus* chez Bourdieu, Lahire conduit la même analyse du concept bourdieusien de sens pratique. Si utile que soit cet outil pour éviter de réduire les pratiques aux commentaires qu'en donnent les acteurs, Lahire montre que cette arme de combat contre l'ethnocentrisme conduit parfois le chercheur à s'aveugler sur l'entremêlement de la pratique et de la réflexivité dans l'action ordinaire. S'il est vrai par exemple que l'école est bien le lieu où s'opère la rupture avec le rapport pratique au langage et où l'on apprend à le maîtriser symboliquement, il serait faux de penser que ce rapport-là au langage soit purement scolaire : il traverse les pratiques ordinaires. Ainsi les activités domestiques d'écriture (pense-bête, liste de courses, comptes, etc.) constituent de formidables contre-exemples à la théorie du sens pratique. Elles ne peuvent se comprendre qu'à partir du rapport négatif qu'elles entretiennent vis-à-vis de la mémoire pratique. Qu'on les utilise ou non, les écritures ordinaires sont une mémoire objectivée qui se différencie de la mémoire incorporée et permettent de rompre vis-à-vis du sens pratique.

Au passage, Lahire livre une séduisante interprétation de l'expression « comme ça » (« faire ses courses comme ça », sans liste de commissions, « faire la cuisine comme ça »,

sans livre de recettes) : l'expression renvoie à une situation où aucun artefact cognitif n'est utilisé. En négatif, l'écriture apparaît comme une technique de contrôle de soi. Bref, les pratiques scripturales ne sont pas réservées aux seuls savants. Si ces techniques sont inégalement réparties socialement, elles sont néanmoins présentes à un degré ou à un autre dans quasiment tous les foyers. La juste critique menée par Bourdieu contre les théories de l'action rationnelle et calculatrice ne doit pas empêcher de voir ce qu'il y a de rationnel et de calculé dans l'action : il y a aussi des dispositions réflexives dans les habitus ordinaires. Ici, Lahire fait habilement jouer l'œuvre de Bourdieu contre elle-même en soulignant les passages où Bourdieu convient que la pertinence de la théorie du sens pratique est beaucoup plus forte pour des sociétés sans écriture comme la Kabylie.

C'est encore parce que la notion bourdieusienne de sens pratique lui paraît réductrice que Lahire critique les usages de la métaphore sportive si fréquents dans l'école bourdieusienne. Le sport est présenté comme un exemple idéal du rapport pratique à la pratique, de cette conscience non consciente, pré-réflexive, non intentionnelle. Mais la métaphore du sport conduit à plusieurs erreurs : la vie quotidienne ne présente pas toujours le même caractère d'urgence que le geste sportif ; toutes les actions n'y sont pas définitives, elles peuvent être répétées et corrigées ; enfin, le monde social n'est pas une confrontation permanente à des situations non choisies : on peut fort bien mettre en œuvre des stratégies d'évitement des situations d'incompétence.

Après une troisième partie consacrée à un examen précis des usages de la notion d'incorporation, l'ouvrage s'achève sur une ouverture : le projet d'une sociologie psychologique attentive à déplier les multiples opérations de construction des acteurs sociaux. Cette ouverture explique tout le sens et le succès de l'ouvrage : si la discussion, parfois sévère, de l'œuvre de Pierre

Bourdieu s'avère aussi riche, c'est qu'elle est conduite non pas dans le but illusoire de vaincre ou d'écraser l'adversaire, en une de ces joutes que l'académie affectionne, mais pour en éprouver et prolonger les propositions. Elle évite les faux triomphes et invite à de nouvelles investigations.

Frédéric VIGUIER

Luigi LORENZETTI, **Économie et migrations au XIX^e siècle : les stratégies de la reproduction familiale au Tessin**, Bern, Peter Lang, 1999, 612 p.

Au XIX^e siècle, la structure économique de l'espace tessinois repose sur deux piliers : l'agriculture d'une part, et les activités artisanales et commerciales liées aux migrations d'autre part. Ces dernières jouent un rôle central dans l'histoire socio-économique du Tessin, comme dans cet ouvrage. Saisonnières et temporaires, elles permettent une ouverture économique et un équilibre dynamique entre les ressources locales et les possibilités extérieures ; définitives, elles constituent une soupape de sécurité pour laisser échapper le surplus démographique. Dans la seconde partie du XIX^e siècle, le Tessin reste largement en marge des processus d'industrialisation, tandis que son agriculture est freinée par des limites structurelles. Le tissu économique local se dégrade et l'émigration définitive vers les territoires d'outre-mer prend le pas sur les mouvements de plus courte durée, sans toutefois mettre un terme à la mobilité temporaire.

Les analyses de l'auteur sont toujours multi-niveaux, puisqu'il s'intéresse au canton dans son ensemble, à ses différents districts et, à l'intérieur de ceux-ci, à quelques villages choisis. Au total, trois communautés représentatives de la diversité tessinoise font l'objet d'analyses plus détaillées : Cevio (Valmaggia), Aquila (Val de Blenio) et Arzo-Meride (Mendrisiotto). Luigi Lorenzetti met ainsi en exergue les caractéristiques du Tessin, espace cohérent et pourtant hétérogène, tout en soulignant les

fonctionnements différentiels des trois communautés villageoises. Il dessine un portrait tout en clarté, en précision et en nuances, dans lequel les éléments sont reliés les uns aux autres, et insérés dans un système beaucoup plus global. La richesse de ce livre tient avant tout dans le fait que l'auteur s'intéresse à chaque élément du rouage et évalue le poids de chacun sur le fonctionnement de l'ensemble, comme l'intensité et les modalités des migrations, le type de propriété immobilière et le marché de la terre. Ainsi, sous sa plume, le marché immobilier ne se comprend qu'à la lumière des pratiques migratoires. Celles-ci ont en effet permis une relative disponibilité numéraire, qui était indispensable à toute activité de crédit, activité qui à son tour rejaillit directement sur le dynamisme général du marché immobilier tessinois.

L'évolution des structures démographiques est étudiée en vue d'observer l'impact de la restructuration économique sur les mouvements de la population, en tenant toujours compte des spécificités de chaque communauté, puisque des processus de dépeuplement dans les villages alpins coexistent avec de simples ralentissements de la croissance dans les vallées et les villages de collines. Une analyse classique des structures de la population par âge, sexe et état matrimonial fondée sur des *status animarum* met en évidence le déséquilibre structurel du rapport de masculinité, le déficit masculin s'expliquant par des émigrations définitives bien avant l'apparition de l'émigration outre-mer. L'étude des bilans migratoires et naturels, à l'échelle villageoise et cantonale, permet à l'auteur de conclure que « l'émigration, loin de représenter un facteur de dépression, semble au contraire avoir permis l'entretien d'une population qui augmentait rapidement (...) En ce sens, les mouvements migratoires pourraient avoir été à la fois les causes et les conséquences des fortes densités présentes au Tessin vers le milieu du XIX^e siècle » (p. 176). Mais la crise de 1850 rompt l'équilibre jusque-là garanti par les res-sources locales et l'émigration.

À partir de là, l'auteur envisage la reproduction familiale d'un point de vue démographique, à travers deux comportements : la nuptialité et la fécondité. L'impact des migrations sur la fécondité constitue une analyse originale. Peu d'études de ce genre ont été entreprises à ce jour, spécialement lorsqu'il s'agit de mesurer l'influence de l'émigration masculine (temporaire ou définitive) sur les populations rurales. La longue analyse de chaque village, puis du Tessin dans son ensemble, révèle une fécondité générale relativement faible, une fécondité légitime élevée, une fécondité illégitime faible et une proportion de femmes mariées modérée, voire faible. Un petit bémol, toutefois : on peut regretter une distorsion entre les objectifs avoués – lien entre migration et fécondité – et la méthode utilisée : l'étude de la fécondité repose sur les familles MF de Louis Henry, méthode qui privilégie indéniablement les familles stables, alors même que les migrations font partie intégrante de la vie sociale et économique de toute la région. Dès lors, Luigi Lorenzetti doit parfois se contenter d'hypothèses, séduisantes certes, mais qui se heurtent au problème des sources : le rôle réel des migrations saisonnières sur la fécondité, par exemple, reste obscur.

L'auteur s'attache ensuite aux destins individuels, afin d'éclairer les liens entre comportements démographiques et transmission des biens. Il se penche sur le différentiel de reproduction des familles, en observant notamment ceux qui en sont exclus. Des analyses menées en fonction du sexe, du rang de naissance et de la taille de la famille permettent d'observer des stratégies familiales particulières : partout, des processus sélectifs s'opèrent, mais chaque communauté choisit des modalités différentes en fonction des ressources économiques des ménages et de chaque environnement local. Le système de reproduction familial est donc à tendance inégalitaire, même si plusieurs cas de pluriétablissement ont pu être observés.

L'étude des systèmes de transmission confirme ce processus de sélection, particulièrement via la pratique dotale, qui constituait une sorte d'héritage anticipé permettant d'exclure les filles au moment de la succession. Financée par les revenus de l'émigration, le marché foncier et les biens immobiliers, elle n'était cependant pas appliquée de la même manière dans tout le canton : les villages alpins, plus pauvres, privilégiaient parfois les mariages consanguins pour éviter les dots, tandis que dans le Mendrisiotto, celles-ci ont au contraire permis d'élargir le marché matrimonial et de former des alliances entre familles. En revanche, l'égalité entre les frères était respectée, sauf notification spéciale dans un testament. La pratique testamentaire – outil fondamental des stratégies familiales – était peu répandue, dans un contexte économique globalement peu prospère, ce qui n'empêche pas l'auteur de s'y arrêter. C'est indéniablement une des qualités majeures de cet ouvrage : Luigi Lorenzetti ne se focalise pas sur les comportements moyens ou majoritaires, mais s'intéresse aussi aux pratiques marginales, qu'il analyse en détail pour en comprendre les mécanismes profonds et les motivations. Au-delà du constat, il cherche l'explication des processus, comme lorsqu'il note que « ce n'était pas l'éloignement de la maison paternelle, mais plutôt le fait de ne pas contribuer à son économie, qui semblait motiver les pères à exclure une partie de leurs descendants » (p. 371).

Dans le Tessin, des stratégies variées étaient mises en œuvre pour préserver l'unité des patrimoines fonciers familiaux (pratique dotale, choix migratoires, constitution de l'épargne et investissement foncier), et allaient de pair avec des transactions immobilières fréquentes (cessions, donations et ventes-achats). À travers les rythmes des ventes et des achats, l'auteur parvient à montrer une relation évidente entre l'activité sur le marché foncier et le cycle de vie individuel et familial. Pour mettre en lumière la logique des formes et

des mécanismes de la transmission, la dernière partie du livre s'articule autour des formes résidentielles, c'est-à-dire l'organisation des ménages en tant qu'unités de production et de solidarité parentale. Dans ce cadre, il ressort que la grande flexibilité des unités domestiques a permis leur adaptation aux conjonctures économiques et démographiques.

En conclusion, cet ouvrage se distingue avant tout par son caractère multidimensionnel. Au-delà de la description, c'est tout le fonctionnement d'une société qui est passé à la loupe. L'analyse entrecroise démographie historique, histoire sociale, histoire économique, modes de production et modes de transmissions. Elle prête attention à chacun des acteurs de la société ou niveaux d'organisation sociétale, du district à l'individu, en passant par le village, la famille, le ménage ou la fratrie. Elle se fonde sur des données transversales et longitudinales, sur des exemples nominatifs comme sur des résultats agrégés. Enfin, elle prend en compte les interactions et évolutions des processus étudiés, ce qui finit d'en faire une thèse d'histoire magistrale, qui prolonge et renouvelle la tradition francophone de la démographie historique.

Muriel NEVEN

Jean-Paul POISSON, *Essais de notariologie*, Paris, Economica, 2002.

Les *Essais de notariologie* complètent et poursuivent les deux tomes bien connus de *Notaires et société* parus en 1985 et 1990 et un autre recueil paru en 1996 intitulé *Études notariales*. Ce nouvel ouvrage manifeste la persévérance louable de l'auteur à parcourir en tous sens « l'homme et la société à travers leur expression dans les actes de la pratique juridique » et plus précisément notariale. Il y produit une centaine de pages de pièces justificatives de textes déjà publiés, de comptes rendus de lecture et de colloques, de préfaces, allocutions et propositions. Ces textes montrent qu'un intérêt sans cesse grandissant a été porté aux sources notariales depuis le colloque de Strasbourg de 1978 consacré aux

actes notariés comme source de l'histoire sociale. Le premier chapitre rappelle quelle fut la contribution personnelle de l'auteur (p. 3-20). Le chapitre suivant, extrait d'un exposé fait en 1972, permet de rappeler quelques-unes des pistes alors envisagées d'utilisation des sources notariales en histoire économique. Plusieurs de ces pistes, telle celle esquissée du rôle du notariat dans le crédit, se sont révélées ultérieurement très fructueuses. Il n'est qu'à songer aux nombreux exemples récemment donnés dans le volume XVII de la collection Flaran relatif à l'endettement paysan. Il faut aussi savoir louer l'auteur de mettre le doigt sur le problème de la représentativité des actes, par exemple des inventaires. L'intelligibilité n'est pas seulement juridique. L'étude du contenu des actes ne peut pas être coupée des particularités du substrat humain du lieu et de l'époque, en un mot des mentalités. Ce n'est pas, nous dit-il, la part matérielle de la réalité sociale qui en constitue l'infrastructure. Les deuxième et troisième parties consacrées aux notaires et à leur activité, détaillent le contenu de formulaires français du XVII^e siècle, offrent des statistiques sur les clientèles et la saisonnalité de l'activité des notaires, sur la répartition catégorielle des actes. Elles forment la plus partie la plus dense et la plus intéressante de l'ensemble (p. 129-187). L'ouvrage, tel qu'il a été réalisé, manque naturellement d'unité. Il s'agit bien d'essais. Ces essais souhaitent délivrer un message. Si le stade des études dispersées n'a pas été franchi, c'est la conséquence de l'absence d'un organisme coordinateur. Il n'est pas certain que cet ensemble composite soit le moyen le plus convaincant pour y parvenir.

Jérôme Luther VIRET

Catherine ROLLET, *Les enfants au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, coll. « La vie quotidienne », 2001, 264 p.

Après *Les enfants au Moyen Âge*, publié en 1997, la collection « la vie quotidienne » tourne ses regards vers le XIX^e siècle et présente sous la plume de Catherine Rollet une synthèse sur les enfants, dans le but

avoué de planter « le décor dans lequel évoluent les enfants d'aujourd'hui » mais aussi de souligner l'originalité, aussi bien démographique qu'économique et politique du XIX^e siècle. De très nombreux aspects sont abordés, soutenus par une bibliographie d'écrits spécialisés récente, ou moins récente, publiée ou non, et par des sources variées : romans, autobiographies, correspondances, factures de pension, statistiques et écrits de médecins, rapports et réflexions des hommes politiques. La bibliographie est sélective, comme l'indique son titre et l'exige la collection, en conséquence chacun pourra trouver à redire à propos des manques de celle-ci en fonction de ses propres thèmes de prédilection.

Comme le propose l'auteur dans son introduction, on suit les étapes de l'enfance et le développement des petits de la naissance à l'école ou à l'atelier. Les premiers chapitres sur les conditions de vie en famille du bébé puis des jeunes enfants, la mise au travail et l'école proposent une bonne synthèse des travaux tout en apportant des illustrations inédites. Plus intéressants encore sont les deux derniers chapitres qui décrivent des éléments un peu moins connus et qui constituent le cœur des recherches de Catherine Rollet. Ils évoquent la progression de la médicalisation de l'enfance et l'apparition du concept de droits de l'enfant.

Autour des enfants, de moins en moins nombreux surtout dans les milieux aisés, chacun s'affaire. Du côté des parents, on remarque qu'à côté de familles plus traditionnelles qui cherchent avant tout à transmettre des valeurs, un modèle familial typiquement bourgeois et promis à un bel avenir s'enracine dans ce siècle. Il est caractérisé par une grande présence des parents, et un investissement de ceux-ci dans leur progéniture et son avenir. Un désir de promotion sociale par le biais de l'instruction est au cœur de ce modèle dont rendent compte maintes autobiographies. Hormis les parents, trois figures qui se veulent protectrices prennent une importance de

plus en plus grande : l'instituteur(trice), le médecin et l'État. La première sert de relais aux ambitions de certains parents. La deuxième tente d'assurer leur survie. La troisième prend place aux côtés du pouvoir paternel (parfois contre ces derniers) et des maîtres, et soutient l'action des médecins en développant des politiques scolaire, médicale, et d'assistance. Les progrès et mutations de l'école font partie des sujets bien connus avec le développement de l'éducation scolaire pour tous les plus petits, pour les plus pauvres et pour les filles. Mais il s'agit aussi de faire vivre ces enfants, qu'ils soient enfants abandonnés, enfants d'ouvriers ou des élites et l'on se penche sur leur cas pour prodiguer soins et conseils, améliorer leur sort et leurs conditions de survie. Cet effort permet à la médecine de se construire, et fait surgir des spécialisations nouvelles, celles d'« obstétricien », de « puériculteur » par exemple, tandis que la « médecine néo-natale » se constitue comme un champ particulier. Pour mener à bien cette tâche difficile, les hommes de sciences se font les éducateurs des mères dont ils cherchent et obtiennent l'alliance objective. De l'idée de protection, on passe insensiblement à celle de prévention dans les domaines fortement liés de la santé et du travail qui servent de terreau au concept des droits de l'enfant. De la protection des enfants mis au travail très jeunes ou déclarés moralement abandonnés, on passe à des considérations plus générales concernant l'ensemble des enfants. Les droits de l'enfant constituent un sujet de débats dès les années 1860 et la notion n'a cessé de s'élargir avec le

temps prenant ainsi en considération les maltraitances familiales (vers 1880-1890).

Sur un temps aussi long et une période aussi foisonnante et complexe, les paradoxes et les contrastes ne sont pas occultés. Ainsi, s'il est possible d'observer un développement toujours plus important et appuyé d'une culture de l'enfance dans les milieux aisés, visible au travers de vêtements plus adaptés et plus pratiques parce que plus simples, d'une conquête de l'espace domestique, ou d'une production de jouets et d'imprimés spécialisés, dans le même temps les besoins en main-d'œuvre enfantine de l'industrie comme les nécessités économiques des familles ont donné lieu à bien des abus. Il semble pourtant que ce qui ressort de ce siècle est l'allongement du temps de l'enfance – on en sort avant 10 ans au début du siècle, vers 12-13 ans à la fin –, mais aussi le fait que les âges de l'enfance se sont considérablement différenciés et spécialisés et qu'enfin peu à peu on a pensé ces enfants comme des sujets ayant des droits et pas seulement des devoirs. Avec une scolarité de plus en plus régulière et complète jusqu'au fameux certificat d'études pour les plus studieux et les mieux disposés, ce temps de la vie est définitivement associé à l'école. Mais ce temps voué aux apprentissages est aussi souvent présenté comme celui de l'innocence ce qui était loin d'être le cas au début de l'époque moderne.

Isabelle ROBIN-ROMERO